

ECOLE DE MUSIQUE FACSA
Habitation Lacroix – Morne Boissard
97 139 Les Abymes
☎ : 0590 82 79 76

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

Inscription élève

Inscription adulte

Je soussigné(e)

Père, mère, représentant légal ⁽¹⁾

Inscris mon enfant m'inscris

Nom Prénom :

Date de naissance : / /

Classe :

Etablissement : 'Cité scolaire la Persévérance' - Autres

☎ : (n° portable impérativement)

ATELIERS*	DUREE DU COURS	
	30 mn	1 H*
<input type="checkbox"/> EVEIL MUSICAL pour les 3-6 ans (Professeurs : Marie SANASSY, Catherine ZITA, Charles-Eric THOMAS)		
<input checked="" type="checkbox"/> SOLFÈGE (Professeurs : Marie SANASSY, Gérard GROS) COURS OBLIGATOIRE		X
<input type="checkbox"/> ARRANGEMENTS, ECRITURE MUSICALE, HARMONIE PIANO (Professeur : Joël PHARAON)		
<input type="checkbox"/> BATTERIE (Professeur : Gérald BON)		
<input type="checkbox"/> CHANT (Professeur : Catherine ZITA)		
<input type="checkbox"/> GUITARE (Professeur : Joël GERAN)		
<input type="checkbox"/> GUITARE BASSE (Professeur : Régis THERESE)		
<input type="checkbox"/> FLUTE TRAVERSIERE/A BEC (Professeur : Nathalie BOUTIN)		
<input type="checkbox"/> HARPE (Professeur : Violaine TRIMAILLE)		
<input type="checkbox"/> FORMULE EN GROUPE PIANO + CHANT (50€) (Professeur : Catherine ZITA) - (âge minimum 10 ans)		X
<input type="checkbox"/> PIANO (Professeurs : Joël JOCK, William LOIAL, Jordan ROLLE, Charles-Eric THOMAS, Sloan ZITA)		
<input type="checkbox"/> SAXOPHONE, TROMPETTE, CLARINETTE (Professeur : Gérard GROS)		
<input type="checkbox"/> VIOLON (Professeur : Béatrice GERAN LERUS)		

+ Solfège obligatoire et compris dans le prix (cours collectif 1h) ⁽¹⁾ ou adulte sans solfège⁽¹⁾

Tranche horaire souhaitée :

Avez-vous déjà pratiqué un instrument ? OUI - NON

➤ si oui, lequel ? :

➤ Nombre d'années d'étude et niveaux :

J'autorise mon enfant à venir seul au cours de l'Ecole de musique et à en repartir seul

Je ne l'autorise pas à venir seul aux cours de l'Ecole de musique et à en repartir seul. Dans ce cas il sera accompagné par

Prix forfaitaire :

Je suis :

Elève à la cité scolaire 'La Persévérance' de Boissard, je paie **60 €/mois**

Elève d'un autre établissement, je paie **65 €/mois**

Adulte, je paie **70 €/mois**

A partir de trois enfants une réduction de 5€ sera attribuée par enfant.

Les règlements doivent être effectués chaque début de mois de préférence par virement - IBAN : FR76 1010 7004 7400 5427 4428 941.

Tout règlement en espèces ou en chèque (*ordre des chèques : FACSA*), doit être remis au secrétariat de l'Ecole de musique situé au siège de l'Eglise Adventiste du 7^e jour de la Guadeloupe.

Les parents d'élèves intéressés devront retourner cette fiche rapidement au secrétariat de l'école pour les élèves du primaire, au service Vie Scolaire administration pour le collège-lycée, et au secrétariat de l'Ecole de musique situé au siège de l'Eglise Adventiste du 7^e jour de la Guadeloupe pour les adultes et les élèves d'un établissement scolaire autre que la cité scolaire 'La Persévérance' de Boissard, en pensant à bien noter leurs coordonnées téléphoniques.

<p style="text-align: center;">Les cours débuteront à la rentrée des vacances de la Toussaint Horaires : du lundi au jeudi de 9h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 16h30.</p>
--

Pour toute demande d'informations complémentaires composer le : **0590 82 79 76** (secrétariat de l'école de musique) ou, **06 70 42 16 64** (Directrice de l'Ecole de musique : Mme Zita Catherine).

A noter, l'Ecole de musique peut être amenée à diffuser des captations photographiques, audios et/ou vidéos des élèves dans le cadre de ses activités.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à l'école de musique FACSA, font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation des cours et à la facturation.

Ces données sont strictement réservées aux besoins du service et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Le : / / à

Signature :

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

* Pour les classes de la maternelle nous ne proposons que l'atelier *EVEIL MUSICAL*.

** Le prix des heures de cours d'instrument est doublé